

Restructuration piscine Altitude 500

Mise à jour - Novembre 2025





Il était une fois... Altitude 500

*par le Président de la Communauté d'Agglomération
du Pays de Grasse, Maire de Grasse*

« La Communauté d'agglomération du Pays de Grasse fédère autour de Grasse, ville-centre une population de près de 100 000 habitants répartie sur 23 communes, 490km². **C'est aussi plus de 60 établissements scolaires concernés par l'apprentissage de la natation et des clubs : Les dauphins du Pays de Grasse, Triathlon du Pays de Grasse, Estérel Plongée.** La piscine Altitude 500 a été transférée de la ville de Grasse à la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse en 2005.

Héritage des années 1960, **la piscine d'été Altitude 500 a marqué la mémoire de nombreuses personnes grâce à sa vue remarquable, son parc paysager, ses bassins dont celui de 50m, son plongeoir...** Elle était, pendant plusieurs décennies, un équipement emblématique et novateur dont les habitants du territoire étaient fiers.

Néanmoins, les années passant, tout équipement aussi qualitatif soit-il à sa création, subit les assauts du temps. Un constat a dû être réalisé : **entre les évolutions techniques et les besoins des utilisateurs, ce bassin nautique phare de 1964 ne répondait**

plus aux attentes actuelles. De plus, en dehors d'une vétusté constatée des 3 bassins nautiques communautaires (Altitude 500, Harjès, Peymeinade), la CAPG se trouve être sous-équipée en matière d'équipement nautique. Aujourd'hui, cela correspond à un déficit de l'ordre de 35% par rapport aux besoins à satisfaire, notamment pour l'obligation du « savoir-nager » auprès des scolaires de nos 23 communes.

C'est dans ce contexte que la Communauté d'agglomération a décidé d'investir et de capitaliser sur ce site avec l'objectif de le métamorphoser et de lui rendre ses lettres de noblesse. **Nous utiliserons le passé pour construire le futur et ainsi, doter le territoire des 23 communes de la CAPG d'un équipement majeur et structurant où la mutualisation fait sens.**

Ainsi, par délibération du 30 juin 2022, le Conseil de Communauté validait le projet de restructuration de la piscine Altitude 500 et décidait de lancer une procédure de concours de maîtrise d'œuvre. »

Un projet pédagogique fort

Au-delà de la restructuration de cet équipement, **c'est un projet pédagogique qui sera développé en lien avec la politique sportive et culturelle de la CAPG.**

Concrètement, il s'agit de proposer aux enfants de l'ensemble des communes de la CAPG, en plus du cours de natation d'une durée de 40 à 50 mn, des activités culturelles, le temps d'une 1/2 journée ou d'une journée.

L'enjeu est d'optimiser les temps de déplacements des scolaires les plus éloignés.

Ces activités pourront se dérouler à l'ECA 500 ou encore dans les différents équipements culturels de la ville : Musées, Théâtre de Grasse, la médiathèque...

Cette approche permettra, en lien avec les partenaires institutionnels (Education Nationale, Agence Nationale du Sport, et les différents opérateurs) d'intégrer différents dispositifs existants tels les « classe bleues », le « savoir-nager », le « pass-nautique »...

Rendez-vous en 2027

Quatre ans, c'est la durée prévisionnelle pour « reconstruire » Altitude 500. C'est un chantier ambitieux qui permettra de proposer une offre de services élargie avec une ouverture toute l'année grâce à des bassins couverts et des équipements adaptés. La piscine sera rénovée, étendue et valorisée et ouverte 12 mois sur 12.

Elle permettra d'accueillir les scolaires du territoire dans le cadre de la politique du « savoir nager », le grand public, mais aussi les clubs sportifs et de nouvelles activités : water-polo, natation artistique...

De toute évidence, ce projet sera mené avec des exigences fortes en matière de gestion de la ressource en eau et en énergie (récupération de l'eau et recours important aux énergies renouvelables). A l'heure où la réduction des émissions de CO2 doit être la priorité, rénover un tel équipement est un véritable défi pour répondre aux normes imposées de sobriété énergétique. Ce nouvel équipement anticipe très clairement ce que seront les espaces nautiques du XXIème.

«Aujourd'hui, plus que jamais, nous sommes au cœur de l'action. J'ai hâte de vous donner rendez-vous en 2027 pour inaugurer ensemble ce nouvel équipement sportif de premier ordre.

Nous avons envisagé cet ambitieux projet car il a pour vocation d'être à la fois un centre d'apprentissage de la natation des scolaires, un lieu d'entraînement et de compétition pour les associations et un espace de détente et de sport de qualité pour tous, tout en y associant, grâce à la proximité de l'Espace Culturel Altitude 500, des activités périscolaires ou extrascolaires loisirs/culture.

La natation se situe dans les 3 premières activités sportives pratiquées par les français. Assurément, ce nouvel espace nautique a pour vocation de répondre pleinement aux usages et modes de vie actuels de nos concitoyens et à l'impérieuse nécessité du « savoir nager ».

*le Président de la Communauté d'Agglomération
du Pays de Grasse, Maire de Grasse*



Le temps consacré à la réflexion, aux études, a été long mais nécessaire pour « écrire » ce projet qui devait être compatible avec les attentes de nos habitants, et associations des 23 communes.

Je veux remercier une fois de plus tous les Maires de nos 23 communes, les conseillers communautaires pour avoir soutenu et défendu avec brio la réalisation de ce projet.»



Du cahier des charges jusqu'à la délibération du jury

Le 30 juin 2022, le Conseil communautaire validait, à l'unanimité, le projet de restructuration de la piscine Altitude 500. Le programme complet a été réalisé l'année précédente la délibération, avec l'aide technique des cabinets spécialisés IPK Conseil et Idéogreen.

Restructurer l'équipement existant plutôt que de construire du neuf ailleurs

Le site existant de la piscine Altitude 500 a été retenu pour de multiples raisons :

- >Maîtrise foncière,
- >Site remarquable et exceptionnel (vue, parc) à préserver et à valoriser, éviter de créer une nouvelle friche,
- >Situation sur la commune-centre et à la convergence Nord-Sud du territoire de la CAPG,
- >Proximité du centre-ville de Grasse et des publics prioritaires (Cœur de Grasse),
- >Attachement de la population à ce site,
- >Superficie de près de 3Ha pouvant accueillir le futur projet,
- >Présence de l'espace culturel 500 qui permet d'envisager de multiples dispositifs pédagogiques.



Des objectifs ambitieux et environnementaux

En décidant la restructuration de cet équipement, la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse vise les objectifs suivants :

- >Ouverture de l'équipement à l'année,
- >Fermeture et déconstruction de la piscine Harjès,
- >Mise aux normes actuelles de l'équipement (accessibilité PMR notamment),
- >Performance environnementale et énergétique (recours aux énergies renouvelables maximisé),
- >Optimisation organisationnelle (fonctionnalité du site selon les différents publics),
- >Offre scolaire maximisée (jusqu'à 6 classes en simultané),
- >Offre de multiples dispositifs pédagogiques pour l'ensemble des écoles des communes de la CAPG en lien avec l'espace culturel Altitude 500 voisin (ECA 500), les Musées, le Théâtre, la médiathèque...
- >Développement des activités aquasport / aquadétente, de l'offre au public, aux clubs (natation, water-polo, natation artistique,...), à l'accueil de compétitions (FFN C50.3.6).

Conformément à ses engagements en matière de développement durable, l'agglomération souhaite que les aspects environnementaux soient particulièrement bien traités, s'agissant de plus d'un type d'équipement réputé énergivore.

Les points phares du projet

>Transformation du bassin de 50m en bassin nordique (découvert/ouvert à l'année) avec diminution de la profondeur et revêtement inox,

>Création d'un hall des bassins couverts abritant un bassin multifonction de 25m et un bassin petite enfance,

>Création d'un nouveau bâtiment (accueil, vestiaires individuels, administration),

>Définition d'une nouvelle zone de gradins en lien avec la terrasse panoramique et un espace de restauration,

>Restructuration du bâtiment existant (groupes) / Entrée dissociée des groupes et des individuels

>Extension de la zone stationnement (démolition de la maison)

>Valorisation et réaménagement des espaces extérieurs (plages et parc arboré existant), des façades.

Un appui technique de choix : Alain Bernard

Un projet de cette envergure ne peut se réaliser seul. **Il est nécessaire de se doter d'un collectif de conseillers techniques dont l'ambition et l'intérêt pour le projet est partagé. Alain Bernard, triple médaillé Olympique aux JO de Pékin en 2008 compte à son actif de nombreux titres Européens et décroche l'argent mondial à deux reprises. Il nous a fait l'honneur de nous accompagner dans la consultation et l'analyse des projets reçus.** Il poursuivra son action tout au long du projet, aussi bien dans la phase conception que pendant le déroulement des travaux. C'est une chance de le compter parmi les parties prenantes de cette opération. Au vu de son expérience professionnelle, ayant nagé dans des dizaines voire des centaines de piscines à travers le monde, son recul et sa vision sont des atouts considérables pour la restructuration d'Altitude 500.



« Depuis mon arrêt de carrière après les JO 2012 de Londres et un 2eme titre Olympique, je m'engage dans de nombreux projets en faveur de l'apprentissage de la natation. Le développement des infrastructures sur notre territoire national est primordial au regard du parc de piscine vieillissant.

En ce sens, en tant que résidant de la commune de Grasse depuis maintenant 4 ans, je suis ravi de pouvoir accompagner les élus dans leur réflexion autour du projet de restructuration de la piscine Altitude 500, lieu emblématique et historique qui va connaître une seconde vie, offrant une multitude de services aux résidents du Pays de Grasse, du plus jeune au sénior, en passant par le développement du tissu associatif, bien évidemment ! »

Le projet retenu

A l'issue d'un concours de maîtrise d'œuvre, **c'est le projet de l'architecte Thierry Nabères, TNA Architectes, qui a été retenu** à 9 voix sur 12.

L'équipe de maîtrise d'œuvre est composée de :

TNA : Architectes

Symbieau tech : BET Fluides – Piscine

INGEROP : BET TCE, Maître d'œuvre d'exécution

ECCO : Economiste

Impact acoustic : Acousticien

STOA : Paysagiste

Elle a la responsabilité de mener à terme ce chantier d'envergure.

Date de livraison prévisionnelle : 2027.

>Le projet retenu dispose de nombreux atouts. Non seulement il est jugé très fonctionnel mais en plus s'intègre parfaitement dans le site.

>La toiture du hall bassin est en partie végétalisée.

>Les façades sont principalement traitées en bardage métallique (couleur bronze) et murs rideaux.

>Les vues sont bien exploitées et l'apport de lumière naturelle est important.

>Il est prévu une déconstruction et reconstruction d'une partie de l'existant (zone groupes).

>La terrasse panoramique bénéficie d'une belle surface dont une partie sous pergola.

>Bassin nordique : Inox revêtu et couverture thermique submersible.

>Bassin d'apprentissage : Inox revêtu.

>Média filtrant en verre, filtres en acier / Traitement eau au chlore liquide.

>Le volet environnemental est jugé performant.

La future piscine Altitude 500



Perspective aérienne du nouveau complexe.

Des espaces fonctionnels et conviviaux



Perspective intérieure du bassin multifonction couvert.

>Un bassin nordique de 50m x 15m (6 couloirs) avec chenal d'accès depuis le hall bassins. Profondeur entre 130cm et 250cm.

>745 m² de plages extérieures périphériques, gradins.

>Un bassin multifonction couvert de 25m x 16m avec escalier. Profondeur entre 40cm et 180cm d'un côté / entre 120cm et 180cm de l'autre côté.

>Un bassin petite enfance couvert et jeux d'eau (pataugeoire < 30cm de profondeur).

>Un espace d'accueil et de vente.

>Une zone administrative et de gestion.

>Une salle de réunion.

>Des vestiaires collectifs avec armoires, sanitaires et douches dédiés aux groupes (6 à 8 vestiaires collectifs).

>Des vestiaires avec 34 cabines dont 6 familiales, 360 casiers, sanitaires et douches dédiés au public/baigneurs individuels, espace bébés.

> Un espace restauration.

> Une Terrasse panoramique.

> Un Parking de 80 places VL environ, dont 4 PMR et 4 bornes de recharges électriques pour 2 places (soit 8 places au total). Un parking pour vélos (30 places environ) de type boxyclettes. Une zone pouvant accueillir 18 deux-roues motorisés.

Le volet environnemental maximisé

Un contexte général qui interroge sur le devenir des piscines en général : crise climatique, crise énergétique, crise sanitaire,...

Il est ainsi nécessaire d'aller vers plus de sobriété et sur des choix à long terme.

La restructuration de la piscine Altitude 500 pose de bons jalons

>Choix de requalifier un site existant plutôt que d'aller vers un nouveau site (préservation du patrimoine, du foncier).

>Le « savoir nager » est le premier axe programmatique – fonction essentielle d'une piscine publique.

>Approche environnementale exigeante (objectif de performance énergétique et limitation des consommations d'eau).

Energie : Mixité énergétique 80% d'ENR.

>Chaudière bois* (filière locale).

>500m² panneaux solaires hybrides thermiques et photovoltaïques (ressource inépuisable).

>Chaudières gaz (existantes) en secours et appoint.

>Préchauffage par recyclage de l'eau chauffée.

Eau

>Récupération des eaux de lavage des filtres et eaux de fuite pour réutilisation et réinjection après microfiltration.

>Récupération des eaux de pluie pour réutilisation (nettoyage, lavage, chasse d'eau).

>Vidange annuelle à prévoir en hiver.

Bassin nordique

>Couverture thermique submersible (-90% des pertes par convection, évaporation et rayonnement).

>Choix du matériau inox (moins de produits, moins d'entretien).

>Réduction des profondeurs au strict nécessaire.

En savoir plus sur le « bassin nordique : une solution moderne et économique pour les collectivités

Un bassin nordique est un bassin inspiré des pays scandinaves.

Les avantages :

>Baignade à ciel ouvert très agréable de jour comme de nuit, quelle que soit la saison.

>Moindre impact architectural : Pas besoin de bâtiment fermé, ni de chauffage d'air, ni de déshumidification comme pour une piscine couverte.

>Des économies de construction et de fonctionnement qui compensent le chauffage de l'eau (chauffée à 28°C toute l'année).

>Utilisable toute l'année, grâce à une couverture thermique limitant les déperditions la nuit (-90% des pertes par convection, évaporation et rayonnement).

>80% d'énergie renouvelable pour chauffer les bassins, alimenter les systèmes de filtration, d'éclairage.

Avec leurs atouts économiques, pratiques et sanitaires, les bassins nordiques devraient se multiplier sur le territoire national dans les années à venir.



2022
20 000m³ d'eau
utilisés par an pour
Harjès et Altitude
500

2027
14 500 m³ d'eau
utilisés par an, soit
une économie de
27,5%.



Plan masse.

**Le bois énergie est la première énergie renouvelable locale en France. Il permet la valorisation des sous-produits de la filière bois, en utilisant comme combustible les parties des bois qui ne servent ni au bois d'œuvre, ni au bois industrie. Ainsi, le bois énergie contribue à l'entretien et au maintien de l'état de santé des forêts.*

Dans le cadre d'une gestion durable de la forêt, l'impact carbone du bois-énergie est considéré comme neutre car la quantité de dioxyde de carbone rejetée lors de la combustion est égale à la quantité de CO₂ absorbé par l'arbre au cours de sa croissance.

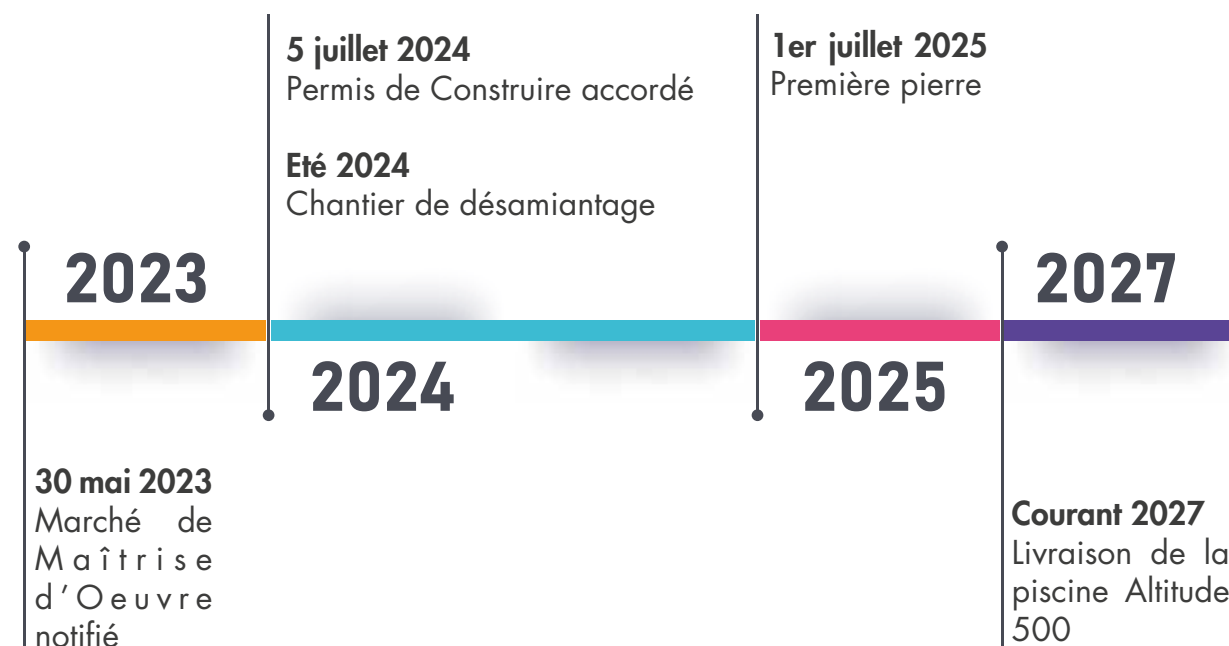
Sur le territoire de la CAPG, les zones forestières représentent 67% de la superficie, soit 32 660 hectares. A ce jour, il est supposé que 76% de la surface forestière de la CAPG est exploitée, dont 61% récoltés pour le bois-énergie (source : Rapport de diagnostic PCAET, 2023).

Budget / Financements

Plan de financement prévisionnel de l'opération

Dépenses prévisionnelles	Montant prévisionnel	Recettes prévisionnelles	Montant prévisionnel
Etudes	2 500 000 €	Etat (DSIL)	319 000€
		Conseil régional	4 000 000 €
		Conseil départemental	1 600 000 €
		ANS (Agence Nationale du Sport)	499 823 €
Travaux	18 500 000 €	Ademe - Fonds chaleur bois	257 345 €
		Ademe - grandes installations solaires	548 401 €
		Agence de l'eau	300 000 €
		CAPG autofinancement (dont emprunt banque des territoires)	13 474 953 €
TOTAL HT	21 000 000 €	TOTAL HT	21 000 000 €

Calendrier prévisionnel



Le cabinet d'architectes

24 ans d'existence 37 piscines réalisées

L'agence est dirigée par deux architectes associés : **Thierry Nabères et Elise Thullier**.

TNA est une agence d'architecture qui exerce majoritairement dans le champ de la commande publique, en réalisant notamment des équipements aquatiques et sportifs. Forte d'une douzaine de collaborateurs, elle exerce sur l'ensemble du territoire, tant en construction neuve qu'en réhabilitation.

Les modes contractuels de réalisation des projets correspondent au panel

contemporain des montages publics, qui vont de la loi MOP (Maîtrise d'Ouvrage Publique) jusqu'aux Marchés Globaux de toutes natures.

Tous les projets TNA sont réalisés sous maquette numérique BIM (Modélisation des Informations du Bâtiment) depuis 2015, ce qui permet un travail collaboratif de haut niveau avec nos Maîtres d'Ouvrage (communication et compréhension 3D des projets) et nos partenaires techniques (intégration des éléments techniques dans le projet architectural).

Spécialiste des équipements nautiques

Au fil des années, TNA déploie l'essentiel de son activité dans le domaine des équipements publics, aquatiques et sportifs en majorité.

Un domaine SPORTIF dans lequel l'agence met en œuvre plus régulièrement son savoir-faire, dans le cadre d'équipements sportifs de proximité de type Dojo, Gymnases ou Salles spécialisées telles que Patinoire, Escalade, Danse ou Escrime. L'agence compte moins de 10 références dans ce domaine.

Un domaine AQUATIQUE qui constitue son cœur de métier. Dans ce domaine, les réalisations sont nombreuses et de toutes natures : neuf ou réhabilitation ou réhabilitations-extensions / projets urbains de grandes villes et capitales régionales ou projets ruraux de collectivités locales, projets couverts ou projets de plein air. L'agence compte plus de 25 références dans ce domaine, réparties sur l'ensemble de notre territoire, métropolitain et d'outre-mer.

De façon plus transversale et sur des projets plus variés, l'agence dispose d'une solide expertise et un goût marqué pour les réhabilitations complexes ; quelques projets tels que la Piscine de la Butte aux Cailles, La gare Maritime de Cherbourg, le Centre Aquatique du Tréport ou celui de Langres sont autant d'expressions de sa capacité à s'insérer dans des démarches patrimoniales exigeantes.

L'agence opère en interne avec une

démarche Qualité qui permet de structurer l'agence et ses savoir-faire, de capitaliser ses méthodes et son expertise ; cette approche qualitative accompagne TNA depuis de nombreuses années, elle est le socle de son image positive et rassurante pour la Maîtrise d'Ouvrage.

Dans le monde de la Maîtrise d'œuvre, l'agence est remarquée pour la qualité générale de ses projets et sa capacité à réaliser des restructurations emblématiques.

Intérêt environnemental

La construction de piscines et Centre aquatiques est un vecteur majeur de réflexions sur la frugalité énergétique, tant il est vrai que ce type d'équipement sort largement des standards. Lorsque le logement se fixe des objectifs de consommation sous la barre des 50 kwh/m²/an, les équipements aquatiques visent un passage sous la barre des 800 à 1000 kwh/m²/an...c'est dire si la question est essentielle.

TNA s'est largement investie dans cette démarche et a activement participé au processus de fabrication du référentiel piscine HQE ; en participant aux groupes de travail en tant qu'expert du domaine, mais aussi au travers de la réalisation de

la piscine d'AQUAVAL de Saint Brieuc qui a été retenue comme projet pilote servant de support au développement des réflexions sur le référentiel HQE, sous la conduite de CERTIVEA.

Aujourd'hui, cette démarche est fortement intégrée au processus de conception, et une veille permanente est conduite sur les derniers progrès rendus possible par les évolutions techniques ; à titre d'exemple, on citera la mise en œuvre de chaudières numériques proposée à la ville de Paris, et sa mise en œuvre en test dans les sous-sols de la piscine de la Butte aux Cailles.



"Altitude 500, rien que le nom, m'a tout de suite fait rêver... et après c'était la découverte du site, sorti d'un brouillard matinal, avec devant nos yeux la méditerranée, étincelante, magique. J'ai pensé qu'il fallait que nous fassions ce projet, il ne pouvait en être autrement !

Le projet est un tout, c'est un paysage autant qu'une construction ; le but ne sera pas de gesticuler mais d'épouser le site, le respecter, le mettre en valeur.

Nous restituerons le bloc de l'ancien plongoir, en mémoire de son histoire, comme signal et support graphique portant l'emblématique « 500 ».

Chaque mètre cube d'eau compte ; nous récupérons toutes les eaux possibles, et les passons en microfiltration avant de les réinjecter dans les bassins. Des provisions sont faites par ailleurs dans un vaste réservoir de stockage qui nous permet aussi de réalimenter les sanitaires, les eaux de lavage de plages, l'arrosage des espaces verts.

Avec le nouvel Altitude 500, c'est le patrimoine de demain qui se construit pour la Communauté".

Les entreprises

TRAVAUX : LES PARTENAIRES ET LES ENTREPRISES SÉLECTIONNÉES

Le projet de restructuration de la piscine Altitude 500 entre dans une nouvelle phase avec l'attribution des marchés de travaux. Doté d'un budget total de 18,5 millions d'euros hors taxes pour les travaux (auxquels s'ajoutent 2,5 millions d'euros HT pour les études et honoraires), ce chantier d'envergure s'étalera sur une durée prévisionnelle de 20 mois, pour une livraison prévue au premier semestre 2027.

Maitrise d'œuvre : TNA, Ingérop, Stoa, Symbieau Tech, Impact acoustic, Ecco SAS

OPC : Euretec Ingénierie

Bureau de contrôle : Apave

CSPS : Véritas

Le projet est découpé en 14 lots distincts, attribués aux entreprises suivantes :

Lot 1 – Désamiantage

Désamiantage France Démolition (Gémenos) – 79 755,15 € HT

Lot 2 – VRD – Clos couvert

Groupement Fayat Bâtiment SAS (mandataire) / T.D.C.A. (Nice) – 10 752 264 € HT

Lot 3 – Bassin inox polymérisé

A&T Europe Spa – Myrtha Pools (Italie) – 911 935 € HT

Lot 4 – Couverture thermique

SAS Aquaprotect – Poolover (Bischoffsheim) – 361 000 € HT

Lot 5 – Menuiseries intérieures bois

IROKO SAS (Saint Andiol) – 374 291,50 € HT

Lot 6 – Cloisons / Faux plafonds

SARL Labbe (Cannes) – 143 147 € HT

Lot 7 – Plafond tendu

Société Rezig Architecture Textile (Ercuis) – 61 712 € HT

Lot 8 – Serrurerie

SHM (Hyères) – 384 500 € HT

Lot 9 – Peintures

SAS Giani (Saint-André-de-la-Roche) – 133 141,25 € HT

Lot 10 – Casiers / cabines

Navic (Thônes) – 244 957 € HT

Lot 11 – Fluides

Guiban SAS (Caudan) – 3 727 130 € HT

Lot 12 – Électricité / SSI

SAS AMB (Mouans-Sartoux) – 658 859,69 € HT

Lot 13 – Ascenseurs

Otis (Nice) – 95 000 € HT

Lot 14 – Plantations et revêtements

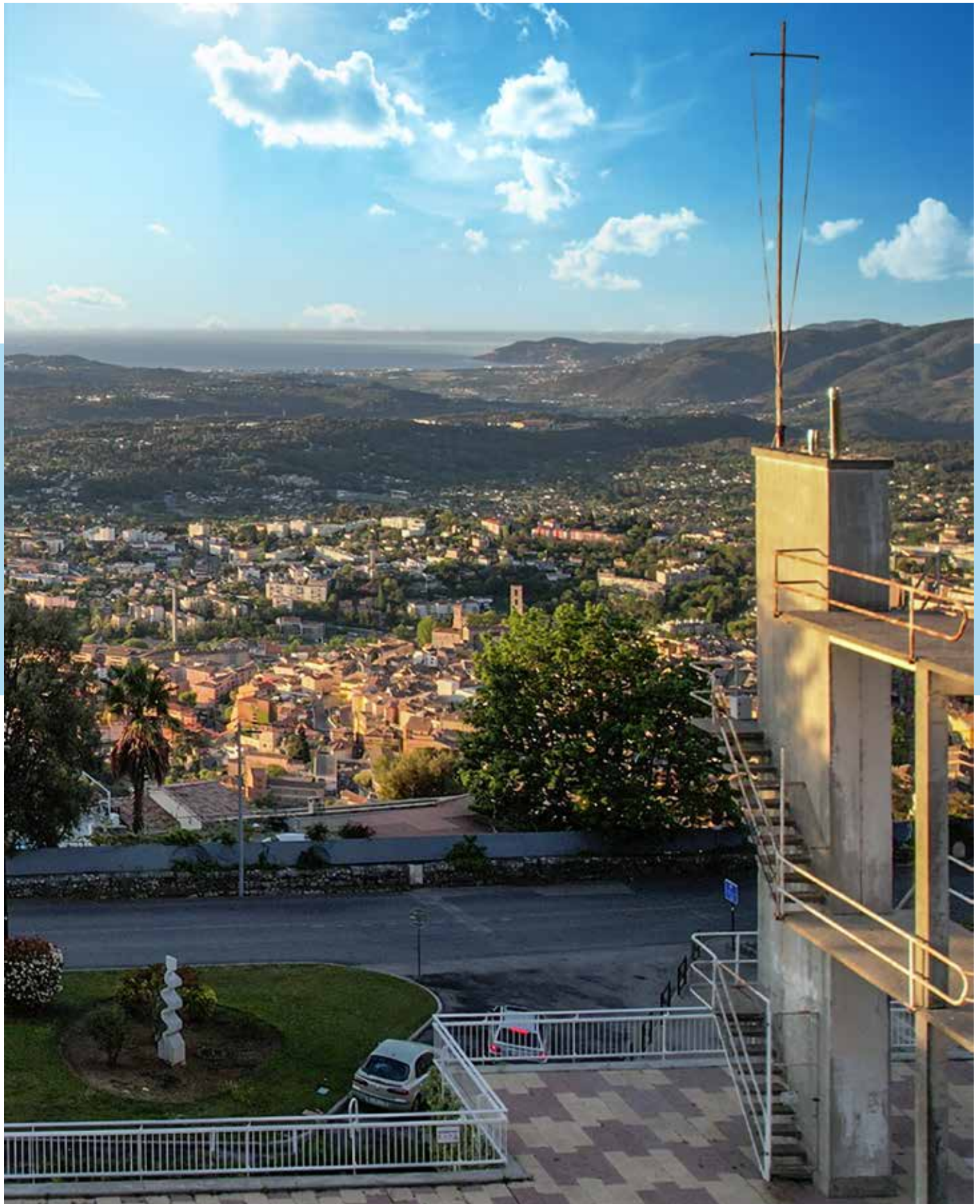
Groupement TEE Paysage (mandataire) / Nativi BTP (Fréjus) – 605 144,90 € HT

Ce chantier ambitieux mobilise des compétences variées dans les domaines du bâtiment, des équipements techniques et paysagers, illustrant l'engagement de la collectivité pour moderniser ses infrastructures sportives.



Restructuration piscine Altitude 500

29, avenue Honoré Lions - 06130 Grasse



Conception : Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse. Photos © CAPG - illustrations © Cabinet TNA Architectes



Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse
57, avenue Pierre Sépard - 06130 Grasse
www.paysdegrasse.fr

